

Zeitschrift: Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde

Band: 18 (1928)

Heft: 11-12

Rubrik: Notes de Folklore du "Conservateur suisse" [suite et fin] : volume XIII [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toutes les portes de la maison, et enlever ensuite tous ses vêtements et les placer en croix au chevet de son lit. Ces détails bien observés, elle voyait en songe celui qui faisait son bonheur.

(Nouvelliste valaisan, 5 janvier 1928.)

Notes de Folklore du «Conservateur suisse».

(Suite et Fin.)

Volume XIII (suite).

Vaud. Procès des Juifs. Ils exerçaient généralement les professions les plus lucratives; ils étaient médecins, chirurgiens, vétérinaires, maquignons, fabriquant de drogues et vendaient en secret divers poisons; ils s'adonnaient aux sciences occultes alors à la mode; l'astrologie, l'alchimie, la magie étaient de leur ressort. Voulait-on un horoscope, un philtre, une apparition, un charme, un maléfice, un enchantement? on s'adressait à ces gens, que les grands appelaient devins, et que le peuple croyait sorciers. C'est ainsi qu'ils exploitaient, à leur profit, l'ignorance, la superstition et la crédulité d'un siècle ténébreux. Ils passaient même pour faire entrer le sang humain dans la composition de quelques-uns de leurs remèdes les plus vantés: dans plus d'une ville on leur attribua le meurtre de petits enfans qui avaient disparu, et l'on débitait qu'après les avoir crucifiés ils recueillaient leur sang pour en faire des sortilèges. (p. 314.)

Le dit Blavigny, qui était chirurgien, dit encore que si quelqu'un tombe malade par l'effet de ce poison, et qu'un autre le touche, tandis qu'il est en sueur, il tombe aussi malade par l'effet de ce seul attouchement, en arrivant de même à quiconque aspire l'haleine d'un tel patient: qu'il croit ces détails véritables, parce qu'il les tient d'habiles physiciens (médecins), et qu'il est sûr que les autres Juifs ne peuvent se justifier, vù qu'ils sont bien au fait et complices de cette affaire.

Vaud. Fontaine empoisonnée. Lequel Blavigny ayant été conduit en bateau de Chillon du côté de Clarens, pour reconnaître et montrer la fontaine dans laquelle, d'après sa confession, il avait mis du poison; quand il fut sous Clarens, il se fit débarquer, et, reconnaissant les lieux, il dit: voilà la fontaine que j'ai empoisonnée! laquelle fut scrutée en sa présence, et le sachet de toile enveloppant le poison fut retrouvé dans l'égoût où l'eau tombe du bassin, par Henri Gérard, notaire public, en présence de plusieurs personnes, et montré au Juif, qui affirma que c'était bien le même sachet de lin qui contenait la poudre empoisonnée, jeté par lui dans cette fontaine, laquelle poudre est noire et rouge. — Le même, après avoir ratifié tous et chacun des aveux, dit qu'il devait y avoir du *basilic* dans ce poison, parce qu'une telle drogue ne peut se faire sans basilic; qu'il l'avait entendu dire et qu'il en était certain. (p. 322—3.)

Bâle. Initiation. A Bâle, lorsqu'après des examens préalables, un écolier passait du collège inférieur dans les auditoires supérieurs, il était jadis d'usage de l'initier par une sorte d'épreuve, qu'on nommait *déposition*. Le récipiendaire endossait une armure de bois; on lui barbouillait le visage; on l'affublait d'un

bonnet orné d'une paire de cornes et de longues oreilles; on suspendait à son burlesque accoutrement des scies, des rabots, des marchandises, des outils de divers métiers: dans ce costume, il était livré à toutes les espiègleries de ses condisciples, qui le frappaient avec des sabres de bois, lui arrachaient ses cornes et lui coupaient ses oreilles: il devait tout souffrir, sans se plaindre, sans donner même aucun signe d'impatience. Au bout d'une heure, qui lui paraissait assez longue, un des instituteurs lui adressait avec une gravité doctorale un petit discours latin, pour lui dire que cette grotesque cérémonie était toute allégorique et mystérieuse, qu'elle devait lui apprendre à renoncer aux jouets de l'enfance, à laisser de côté toute occupation mécanique pour se livrer entièrement à l'étude, à quitter la grossièreté des mœurs rustiques, pour prendre des manières et des formes plus civiles, et supporter avec une courageuse résignation tous les chagrins et les désappointemens de la vie scolastique: alors on le débarrassait de ce vêtement d'étiquette, et son nom était porté avec acclamation sur la liste officielle des étudiants. Depuis bien des années cette parade académique n'a plus lieu; mais on ignore la date de sa suppression. Un voyage en Suisse, en 1686, en fait encore une mention honorable; tandis que plus d'un siècle auparavant, le savant Wursteisen, dans son Abrégé de l'Histoire de Bâle, disait: «C'est par de pareilles niaiseries que nous autres Allemands nous nous couvrons de ridicule aux yeux des peuples voisins.» (p. 377—8.)

Vaud. Proverbes. Nous avons déjà dans notre Conservateur (Tome VI, p. 126—136) publié 50 proverbes patois dans l'Instruction d'Abram Cramé de Lovathan à son fils. Mais tous nos proverbes ne s'y trouvent pas; nous en avons encore une 60^e à offrir à ceux qui aiment le vieux langage de nos pères et qui n'ont honte ni de le savoir, ni de le parler. Les uns sont généralement employés; les autres ne sont connus que dans certaines localités. — Les voici avec la traduction:

Né pa bè cein k'é bè, ma cein ke pllai
N'est pas beau ce qui est beau, mais ce qui plaît.

N. B. un paysan qui aimait beaucoup sa femme quoique fort laide, avait écrit en gros caractères ce proverbe sur le mur de la chambre de ménage.

— A Tsalande lé musselion, à Paque lé hlliasson.

A Noël les moucherons, à Pâque les glaçons.

— An de fein, an de rein.

Année de foin, année de rien (peu fertile).

— Bénirau lo pahî io le gniolé s'invernan.

Bienheureux le pays où les nuées s'hivernent (passent l'hiver parce qu'on y a moins froid).

— Criblla lo son por perdre la farena.

Cribler le son pour perdre la farine.

— De pouer se faire caïon.

De porc se faire cochon (aller de mal en pis).

— A la kouaita ke se uarie, a lezi sein repain.

A la hâte qui se marie, à loisir s'en repent.

— Ci ka pran fedé et pran tei, djamai dzouia né se vai.

Celui qui a beaucoup de filles et beaucoup de toits, jamais joie ne se voit.

— De bein tsanta, de bein dansi, ne grava pas d'avanci.

Bien chanter, bien danser, n'empêche pas d'avancer (sa besogne).

- Eintre no sai-te de, so dian lé fenné kan lan to de.
Entre nous soit dit, se disent les femmes, quand elles ont tout dit.
- Farena fretze et pan tso, fan la ruina de l'otto.
Farine fraîche et pain chaud font la ruine de la maisou.
- Fu de sermein, fu de tormein.
Feu de sarments, feu de tourment.
- Fo djamé dere hu, k'on n'osse passa le rin.
Il ne faut jamais dire hu, qu'on n'ait passé le ruisseau.
- Gota sur gota fa la motta.
Goutte sur goutte fait le fromage.
- Ke per son bein, per s' néchein.
Qui perd son bien, perd son bon sens.
- Lé z'on fan tan, ke lé z'otro zin an dan.
Les uns font tant que les autres en ont du dommage.
- Lé fellie è lé tsavo, ne savan pos io l'é s'notto.
Les filles et les chevaux ne savent pas où sera leur maison.
- La djenelie ne dai pas tschanta dévan lo pu.
La poule ne doit pas chanter devant le coq.
- Mé de djenelie mé d'au.
Plus de poules, plus d'œufs.
- Mé de bragua que de fai.
Plus de vanterie que des faits.
- Na pas fauta de braga ke se brague é mime.
N'a pas besoin d'être vanté, qui se vante lui-même.
- Moueir de fenna et via de stavo l'é la tsevance de lotto.
Mort de femme et vie de cheval c'est la richesse de la maison.
- Ne fo gnion pahî po modere.
Il ne faut personne payer pour dire du mal.
- Gnion n'é fou pareî.
Personne n'est pareillement fou (n'a la même folie).
- Né pa lare ke lare robbe.
N'est pas voleur, qui voleur dérobe.
- Lé zécutaro ne valion pa mé ké lé lare.
Les écouteurs (aux portes) ne valent pas mieux que les larrons.
- Vo mi na tita, kena bita.
Il vaut mieux (avoir à faire) a une tête (bonne) qu'à une bête.
- Ke pllân va, llein tsemena.
Qui va lentement, loin chemine.
- Perre ke rebatta ne recouét djamè mossâ.
Pierre qui roule ne recueille (porte) jamais mousse.
- Per tô le zouïe on le bé.
Partout les oyes ont un bec.
- Pan pllora ne creiva pansa.
Pain pleuré (donné avec économie), ne crève pas la panse.
- Prè d'au motthi, llen d'au bon Diù.
Près de l'église, loin du bon Dieu.
- Vo mi dere djou ke tserropa.
Il vaut mieux dire (à un enfant) tiens toi tranquille que (de lui dire) pares-
[seux.

Tot ozé peke.
Tout oiseau pique.
To te me fara to te fari, se de la tsivra au tschvri.
Comme tu me feras je te ferai, dit la chèvre au chevreau.
Tanton frare, tanton lare.
Tantôt frère, tantôt larron: (c'est-à-dire tantôt amis, tantôt ennemis).
Se lé fau ne follian, païson leur saison.
Si les hêtres ne se feuillent, il faudra payer la saison.
Villa fenne et gran vein, ne corrirant djamé por rein.
Vieille femme et grand vent ne coururent jamais pour rien.
Tschein de bonna race tschasse solet.
Chien de bonne race chasse seul.
Ka ne sa pa se governa, sa se compara.
Qui ne sait se gouverner, saura se donner beaucoup de peine.
On ne dit djamai tsaille à na modje ke n'osse koke tatza.
On ne dit jamais mouchetée à une génisse qui n'ait quelque tache.
La gaula fa mé ke le brè.
L'appétit fait plus que le bouillon.
Penei tré lo houai, deman te l'arrai.
Ote là prèle aujourd'hui, demain tu l'auras (elle repoussera).
Proutsche lé gro et lé rio ne boute pas te n'otto.
Près des grands seigneurs et des torrents ne bâtis pas ta maison.
Selon le tzein les tsausse.
Selon le chien les chausses: c'est-à-dire, à chacun ce qui lui convient.
Vein ke djalle, bise ke dedjalle et fenna ke pou parle.
San trè tsouze kon ne vai guèro.
Vent qui gèle, bise qui dégèle, femme qui peu parle,
Sont trois choses, qu'on ne voit guères.
Se lé niôle van d'amon prein l'aulle et le tacon.
Si les nuages vont du côté d'enhaut prends l'aiguille et le morceau (d'étoffe).
Se lé niôle van d'avan prein le cové et la faux.
Si les nuages vont en bas, prends l'outil à aiguiser et la faux.
Se tonne su le bou nu, vein de la nei su le bou folliu.
S'il tonne sur le bois nu, vient la neige sur le bois feuillé.
Se févrai ne févrotte, mar vein ke to débliotte.
Si février n'a sa froidure, mars vient qui tout gâte.
Se te vouagne tar et ke te tein trovai bein, ne le de pas à tes einfan.
Si tu sèmes tard et que tu t'en trouves bien, ne le dis pas à tes enfants.
Ka to fan to pau.
Pour qui a faim tout est pain (bon).
Kan lé hllar su lo Vallai, la plodje su Vevey.
Quand il est clair sur le Vallais, la pluye sur Vevey.
Lia mé ke lé tzein ke djappan.
Il y a plus que les chiens qui aboyent.
To moné fa grassè.
Tout ce qui est sale sert d'engrais.
Kam bein prim pllau, de la prima pllodje l'ein sti prau.
Quand même il pleut menu, de cette menue pluie il en tombe assez.

- Cein ke vein pé la rapena c'ein va pé la rouvena.
Ce qui vient par la rapine s'en va par la ruine.
- Le deveindro amera mi créva, k'ai zotro djeur ressemblar.
Le vendredi aimerait mieux crever qu'aux autres jours ressembler.
- Un maréchal avait fait écrire sur la porte de sa forge ce proverbe:
Se lé croué leinuvé bourlavan coumein lo fu, le tzerbon sarai po ran.
Si les mauvaises langues brûlaient comme le feu, le charbon serait pour rien.
(Tiré du glossaire du patois romand. — *Priscæ vestigia gentis.*)

Büchereingänge. — Ouvrages reçus.

Emanuel Friedli, *Bärndütsch als Spiegel bernischen Volkstums*. 7. Bd.:
Saanen. Bern, H. Francke, 1927. XII, 638 S. 8°. Br. Fr. 20.—;
geb. Fr. 25.—.

Als ich im J. 1922 Dr. Friedli in Saanen besuchte, war ich bewundernd erstaunt über die Hoffnungsfreude, mit der er den letzten Bänden seines gewaltigen Lebenswerkes entgegen sah. Welchem Achzigjährigen ist noch eine solche Spannkraft beschieden? Seither ist der Band „Arwangen“ erschienen, und nun auch der damals erst im Werden begriffene Band „Saanen“; und nirgends ist eine Abnahme in Stoff oder Form zu bemerken. Auch hier wieder hat sich F. ganz in die Seele der zu schildernden Landschaft und seiner Bewohner, ihres Handelns und Redens hineingefunden. Wir wandeln mit ihm durch das liebliche Tal, in dem neben modernstem Fremdenverkehr ursprünglichste Eigenart hergeht. Wir lernen seine Land- und Viehwirtschaft kennen, sehen wie das Volk wohnt, sich kleidet, sich ernährt, vernehmen wie in seinen Bräuchen und Anschauungen altes Kulturgut weiterlebt, vermischt mit den Auswirkungen neuerer und neuester Zivilisation, lassen uns über Kirche und Schule berichten. Alles, was das Volk bewegt, sein Dasein durchwebt und in der altertümlichen Mundart seinen Ausdruck findet, kommt in dem schönen Buche zur Darstellung, für das wir Volkskundler dem Verfasser wie seinen künstlerischen Mitarbeitern, und nicht zuletzt auch dem Verlage, unsern wärmsten Dank schulden.

E. S.-K.

Albert Brüschiweiler, *Jeremias Gotthelfs Darstellung des Berner Taufwesens, volkstkundlich und historisch untersucht und ergänzt*. Bern, Gust. Grunau, 1926. VIII, 304 S. 8°. Fr. 8.—.

Eine stofflich scharf umgrenzte Monographie, wie sie sich mustergültiger nicht denken läßt. Ausgehend von den bei Gotthelf mehrfach vorkommenden und liebevoll geschilderten Kindtaufen, erweitert der Verfasser seinen Stoff zu einer sorgfältig gegliederten und umfassenden Darstellung des bernischen Taufwesens und stellt dieses in die größeren Zusammenhänge hinein. Das Buch ist auch seinerseits wieder ein sprechendes Zeugnis für die Unererschöpflichkeit unseres größten Schilderers echten Volkstums.

E. S.-K.

Georg Lutz, *Jägersagen und Jagdgeschichten*. Bern, Ernst Bircher, 1924.

Das Buch unterscheidet sich von dem im 14. Jahrg. (S. 23) angezeigten von Hans Rhyn durch eine stärkere Betonung der weidmännischen Wirklichkeiten, während die Phantasiwelt der Sage, obschon auch sie nicht ganz fehlt, in den Hintergrund tritt. Echtes Jägerblut durchpulst jede Geschichte. Prächtig-charaktervolle Jäger- und Jagdbilder, vorzugsweise aus Bünden, sind eingestreut.